

que des droits aussi énormes ne peuvent être chargés pour deux ou trois jours d'ouvrage, à défendre une cause devant la cour suprême. Pourquoi a-t-on payé cela ? Les \$10,000 suffisaient ; alors pourquoi ces \$4,000. Si, comme il le dit, ces \$4,000 sont pour régler la chose jusqu'à aujourd'hui, où est la preuve de cela ? Produisez les mémoires, s'ils peuvent l'être. Si non, alors on peut conclure que le gouvernement refuse de les soumettre au peuple, mais je considère qu'en cela le ministre et ses collègues sont coupables d'abus de leur pouvoir d'une manière arbitraire.

Réserves de sources d'eau chaude, près de la station de Banff, dans le Territoire du Nord-Ouest..... \$52,000

M. WHITE (Cardwell) : M. George A. Stewart est le surintendant de ces travaux, à un salaire de \$1,800. Il est arpenteur et ingénieur de grande habileté.

M. MITCHELL : J'ai appris d'une personne qui a visité les sources de Banff que, en autant qu'elle pouvait en juger, l'argent dépensé là était bien placé. Je crois que jusqu'à présent la chose fait honneur au Canada. Bien que je n'approuve pas l'émission d'un mandat du gouverneur dans ce but, je crois que dans ce cas l'importance de l'objet justifie ce mandat, vu que ces terrains peuvent devenir un grand point d'attraction pour les étrangers aussi bien que pour les Canadiens.

Pour acheter 500 copies du "Parliamentary Companion" de M. J. A. Gemmill..... \$1,000

M. MITCHELL : Ce "Parliamentary Companion" m'a causé beaucoup d'ennuis lors de la dernière élection. J'ai été obligé d'écrire à Ottawa pour obtenir tous les volumes depuis 1867 jusqu'à aujourd'hui pour me défendre contre le candidat du gouvernement qui se présentait contre moi. L'auteur me mettait comme libéral conservateur. Je paraisais d'abord en 1867 comme libéral, et continuais à l'être dans le cabinet de sir John A. Macdonald, tandis que, dans son cabinet, j'ai plusieurs fois eu l'occasion de déclarer que j'étais conservateur libéral. On m'accusa fortement d'avoir changé de politique, chose que je n'ai jamais faite. Si je dois être ennuyé encore à la prochaine élection, avant de voter l'argent, je veux voir le livre et savoir comment il me traite. Je veux que le public sache que je suis un ancien libéral du Nouveau-Brunswick.

Expédition de la Baie-d'Hudson..... \$4,500

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable ministre peut-il nous dire à quelle conclusion on en est arrivé au sujet de la saison de navigation ?

M. FOSTER : L'honorable député trouvera cela dans le rapport de la marine qui a déjà été produit. La navigation se fait pendant trois mois environ.

Pour rembourser la somme volée à la caisse d'épargne du bureau de poste à Newboro..... \$150

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Le gouvernement est-il responsable des pertes souffertes par ses agents, et y a-t-il eu une enquête à ce sujet, qui puisse justifier ce crédit ?

Sir CHARLES TUPPER : Nous ne sommes pas responsables, excepté dans des cas exceptionnels. Il y a eu une enquête.

Sir JOHN A. MACDONALD : C'était l'argent de la caisse d'épargne qui était entre les mains du maître de poste.

M. TAYLOR : Ceci s'est passé dans mon comté. Ça été un vol, la caisse de sûreté du maître de poste ayant été ouverte avec effraction. Le maître de poste a été un de mes plus forts adversaires dans le cours de la dernière lutte, et je suis heureux que le gouvernement ait agi de cette manière envers lui. Il a souffert des dommages lui-même, en outre des fonds du gouvernement qui ont été enlevés. L'inspecteur est allé faire une enquête, et je suis convaincu que ce crédit est raisonnable.

M. MULOCK

M. MITCHELL : A propos de bureau de poste, je dois dire que durant la dernière élection, j'ai constaté, avec surprise que sur la grande quantité de *Montreal Herald* que j'avais envoyés dans mon comté, un très petit nombre n'arrivèrent pas à destination. Les gens à qui j'avais adressé ces journaux me dirent qu'ils n'en avaient reçu que quelques-uns. J'ai découvert que deux bureaux de poste avaient de propos délibéré intercepté ces journaux ; et dans la ville de Newcastle j'ai découvert qu'ils avaient été jetés au feu. Je puis prouver cela. J'ai dit peu de choses sur ce sujet à venir jusqu'à présent. J'attire l'attention du maître général des postes sur ce fait dont j'ai souffert considérablement. Un des maîtres de poste me fit des excuses, disant qu'après deux ou trois jours d'attente, comme il n'avait pas de place dans son bureau, ils les avait détruits, et je m'attendais à cette explication.

M. MILLS : Je crois qu'une déclaration de ce genre que l'honorable député dit pouvoir prouver, mérite l'attention de l'honorable ministre. Le gouvernement devrait faire une enquête, et, si l'honorable député peut donner des preuves, destituer ces employés. Je crois qu'il est de la dignité de la Chambre et du pays, que sur une déclaration de ce genre faite par un membre de la Chambre, le gouvernement fasse une enquête et destitue ceux qui ont agi de la sorte.

M. MITCHELL : Je dois dire qu'un des maîtres de poste souffrait de paralysie. C'était un digne officier, mais depuis plusieurs mois il est retenu à la maison et son fils le remplaçait au bureau. Cet homme était paralysé et incapable de remplir ses fonctions. J'appris que son fils le remplaçait. J'allai le trouver après les élections, non avant, il admit que pendant plusieurs semaines il avait jeté au feu ou détruit autrement des masses de *Herald*.

Sir JOHN A. MACDONALD : Le maître général des postes ne pouvait certainement pas s'occuper de l'affaire avant de la connaître. Le devoir de l'honorable député était d'avertir immédiatement le maître général des postes qui se serait certainement occupé de la chose. Il fera quelque recherche maintenant et s'il y a culpabilité quelque part, il agira en conséquence. Je ne sais pas si l'honorable député désire que cet homme soit renvoyé.

M. MILLS : C'est ce que devrait faire le gouvernement.

Sir JOHN A. MACDONALD : J'ai le droit de poser la question.

M. MITCHELL : A Chatham, le maître de poste est le frère de mon adversaire. J'ai déclaré publiquement le jour de la présentation, que mes journaux avaient été détruits au bureau de poste, et il a cru que je faisais allusion à lui-même ; tandis que je voulais parler du bureau de poste de Newcastle. Le maître de poste de Chatham admit que ces papiers s'étaient accumulés, que parfois ils ne sont réclamés que trois ou quatre jours après leur arrivée, et que dans ce cas ils les avaient détruits. Quant à Newcastle, bureau contre lequel j'ai porté une accusation, je dois dire que je n'ai pas averti le ministère de la chose, parce que l'officier était infirme depuis plusieurs années. Il est devenu paralysé et il est incapable de remplir ses fonctions ; son fils le remplace. C'était un homme honorable et un bon employé, et n'eût-il pas été cloué dans son lit, la chose ne fut pas arrivée ; c'est pour cela que je n'ai pas fait de plainte. Je me plains maintenant pour que la chose ne se renouvelle pas.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : La destruction de journaux, documents ou lettres me semble un cas de poursuite au criminel. J'oublie ce que dit la loi à ce sujet, mais la destruction volontaire de journaux, lettres ou documents me semble une offense grave.

Sir JOHN A. MACDONALD : Une très grave offense.

Refonte des statuts..... \$34,772.30

M. MILLS : Quelles sont les personnes et quel montant a reçu chacune d'elles ?